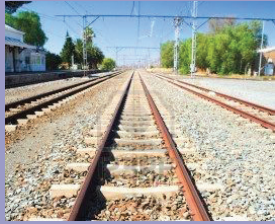


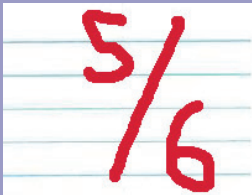
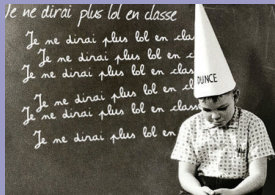
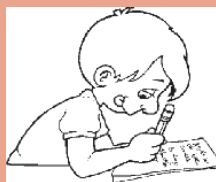


Problèmes détectés dans l'école	Situation actuelle	Initiative Ecole 2010	LEO
 <p>Filières</p>	<p>3 filières cloisonnées avec des problèmes reconnus par tou-tes pour les VSO à la sortie de l'école notamment pour l'insertion sur le marché du travail</p>	<p>Maintien de la structure actuelle à 3 filières et donc des problèmes qui en découlent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VSB, avec options spécifiques actuelles - VSG, avec une option spécifique actuelle - Voie préprofessionnelle avec 2 options spécifiques et des options de compétences orientées métier. 	<p>2 filières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - voie pré-gymnasiale=VSB actuelle - voie générale : avec cours à niveaux (base et avancé) pour 3 disciplines : français, mathématique, allemand. <p>Fin de la stigmatisation des VSO.</p>
 <p>Perméabilité</p>	<p>Trop faible. Les élèves entrent dans des tunnels dès l'âge de 12 ans desquels il est difficile de sortir. Les raccordement entre les filières sont difficiles.</p>	<p>Aucune perméabilité. Pire, d'après l'art. 48, « les élèves d'un même profil sont regroupés dans un même bâtiment scolaire [...] ». On sépare encore plus les élèves. L'effet tunnel est renforcé! La sélection effectuée à 12 ans devient quasiment définitive.</p>	<p>Perméabilité entre les filières et les niveaux. Changement de niveau possible tous les 6 mois et changement de voie tous les ans, sans redoublement.</p> <p>Garantie que l'élève puisse changer facilement de voie ou de filière.</p>
 <p>Niveau Math - Français</p>	<p>Jugé parfois comme insuffisant</p>	<p>Volonté d'améliorer, mais rien de concret dans la loi. Axe sur les méthodes dites explicites comme solution miracle pour améliorer la situation.</p>	<p>La loi prévoit que l'apprentissage de la langue française orale et écrite et celui des mathématiques soient prioritaires dans la grille horaire. En outre, le temps d'école est augmenté de 18 semaines sur la totalité du cursus.</p>
 <p>Evaluation</p>	<p>Appréciation floue et mal comprise puis note dès la 5e actuelle.</p>	<p>Retour des notes et des moyennes pour réussir son année dès le début du cursus scolaire, c'est-à-dire depuis l'école enfantine, dès l'âge de 5 ans.</p>	<p>Retour des notes dès la 3e actuelle (5e nouvelle).</p>
 <p>Discipline</p>	<p>Les professeurs ont peu d'outils actuellement pour résoudre les problèmes de discipline.</p>	<p>Création de classes d'encadrement régionales, sorte de 4e filière pour les élèves en difficulté et pour ceux qui perturbent les cours</p>	<p>Instauration d'une maîtrise de classe dès la 1e année avec 1 heure de décharge pour les professeurs pour sa mise en place. La loi prévoit en outre un accompagnement socio-éducatif si besoin. Les sanctions sont également renforcées.</p>

La LEO, c'est :



Pour les enfants :

Plus de cours (18 semaines de plus) ; une école plus motivante et plus juste ; un renforcement en math et en français ; une perméabilité accrue ; une certitude de finir son parcours scolaire.



Pour les parents :

Des droits et des devoirs plus clairs ; la certitude que son enfant pourra finir son parcours scolaire ; des évaluations plus lisibles pour comprendre ou se situer son enfant



Pour les enseignants :

Une maîtrise de classe dès la 1e année avec heures de décharge ; garantie de la liberté de choix des méthodes pédagogiques